

Des Régionales au 1^{er} mai

Séisme

Les élections des président des conseils régionaux suite aux élections du 15/03/98 ont fait sauter « l'interdit démocratique » qui pesait sur le F.N. Les alliances honnêtes ou déclarées entre des responsables de la droite classique et le Parti de Le Pen ont mis en lumière la puissance de la gangrène fasciste, son enracinement et ses capacités de manoeuvre politique. Devant ce séisme, la réaction du Comité National de Vigilance convoquant des manifestations dans les principales villes du pays le 28 Mars a constitué un premier sursaut. Les manifestations ont été massives et l'ensemble des organisations syndicales à l'exception de FO et CGC y ont appelé. Nous nous en félicitons, même si l'on peut regretter la relative maigreur des cortèges syndicaux, particulièrement à Paris.

Le 1er Mai sera la prochaine échéance : Après les revers judiciaires qu'il vient de subir -FN Police et Pénitentiaire déboutés en cassation; Le Pen condamné pour violences sur une élue de gauche- le FN a appelé ses sympathisants à se mobiliser lors des manifestations qu'il organise ce jour-là dans la plus pure tradition pétainiste.

Le mouvement syndical doit relever ce défi. L'unité des salariés et des « sans » (emploi, logement, papiers) autour de revendications visant à faire reculer la misère et l'exclusion est décisive pour le succès de notre combat contre le fascisme. Les manifestations populaires du 1er Mai devront donc être massives et porter haut et fort l'étendard de la lutte indissociable pour les revendications et contre la xénophobie, le racisme et le fas-

cisme.

Faux syndicats FN : cassés

Après les jugements contradictoires de la Cour d'Appel de Paris et de Montpellier sur la reconnaissance - en tant que syndicats- du FN Police et Pénitentiaire- la Cour de Cassation a tranché. En donnant raison à la Cour d'Appel de Paris, elle a considéré que : « un syndicat professionnel ne pouvait être fondé sur une cause ou en vue d'un objet illicite » ni « agir contrairement aux principes de non-discrimination contenus dans la constitution. » Ainsi donc, les pseudopodes du FN dans la police et les prisons ne sont pas des syndicats. Nous le savions déjà, mais il est bon que la Justice le confirme. Espérons que ce jugement fasse jurisprudence dans les cassations à venir concernant les élus cFNt aux prud'homales (voir ISA 16/17/18). Ce coup d'arrêt juridique est une première victoire ; aux syndicalistes de la confirmer en éradiquant les idées de haine et d'exclusion des lieux de travail. ISA reviendra sur ce jugement et les réactions syndicales dans ses prochains numéros.

Elections dans la Police

Elles se sont déroulées sous le signe de la recomposition syndicale (avec l'éclatement de la FASP) et dans un contexte marqué par l'interdiction du FN Police et l'absence des petits syndicats proches du FN : solidarité Police et SPPF, qui avaient appelé au boycott. Le syndicat d'extrême droite FPIP qui avait obtenu 6,7% des voix en 1995 a rassemblé 10,42% des suffrages. Il n'a donc pas fait le plein des voix du FN Police (en 95 : FPIP + FN Police = 13,23%). Sans doute l'arrestation en Février de deux flics ripoux dont l'un -Frédéric Jamet-

était l'ancien secrétaire général de FN Police a-t-elle pesé sur le scrutin ... Néanmoins la FPIP progresse dans plusieurs régions Lorraine, Picardie, PACA, ainsi que dans le corps de « maîtrise et application » qui rassemble les gardiens de la paix, les brigadiers et les CRS. Pas de quoi pavoiser donc.

Roux, Mérieux... Calvet

Et de trois ... Après les déclarations d'Ambroise Roux (voir ISA 18), l'élection d'A. Merieux -figure du grand patronat lyonnais- comme vice président de la région Rhône-Alpes, avec les voix du FN , c'est au tour de J. Calvet, ex P.D.G. de Peugeot-Citroën d'entonner le même refrain. Dans un interview au Monde du 11/04/98 il déclare : « Accepter les voix d'élus FN : c'est à considérer au cas par cas. Non pas à condamner par principe ... » et de rajouter : « il faut plus que jamais des pouvoirs forts à tous les échelons politiques... » Pour terminer, notre ex-PDG se lâche en expliquant que : « la politique familiale ne doit pas procéder de la redistribution des ressources des plus aisés aux plus démunis ». Haro sur les pauvres, pouvoir fort, alliance avec le FN... Les tentations autoritaires font leur chemin dans les têtes patronales.

Impôt à Nice

Ce 4 Mars à Nice, une manifestation FN sur le thème « Halte au fiscalisme » s'est rassemblé devant l'Hôtel des Impôts. 80 fascistes en ont ainsi interdit l'accès aux agents et usagers jusqu'à l'arrivée de la police. Le SNUI dans un communiqué de presse « condamne donc fermement le recours systématique à la menace et à la violence par les membres du FN... » et stigmatise

son discours démagogique et racoleur sur la fiscalité » en soulignant que les mesures préconisées par le FN : suppression de l'impôt sur le revenu, hausse de la TVA, transfert des salaires indirects vers le salaire direct, « sont totalement contraires à l'intérêt des travailleurs et des salariés. »

Dans les villes FN

Le 29 janvier dernier, l'URI CFDT et ses syndicats Interco de la région PACA organisaient à Vitrolles une journée de réflexion sur les villes gérées par le FN (Syndicalisme Hebdo 05.02.98).

« Quand le FN est patron », cela signifie pour le personnel municipal qui ne rentre pas dans le rang, des menaces, des pressions. Et beaucoup ont déjà craqué. Ils ont demandé leur affectation dans d'autres municipalités. Difficile de leur en vouloir.

Les responsables syndicaux CFDT de la région essaient pour leur part de « trouver collectivement les moyens d'aider ces camarades à rester », pour ne pas abandonner ces communes aux seules mains du FN : Observatoire des Libertés de l'URI, aide juridique ...

Un immense chantier, quand on connaît la capacité de nuisance de ces municipalités.

Vitrolles : les animateurs en colère

L'intersyndicale CFDT-CGT de la municipalité de Vitrolles appelait à une journée de grève le 18 mars.

Elle dénonçait « la détérioration des conditions de travail » des animateurs des maisons de quartier, que les Mégret tentent par tous les moyens, " pressions, menaces et harcèlements », de faire partir – leur statut les protégeant d'un licenciement.

Un article du journal « Le Monde » daté du 19.03 relatait le conflit avec les animateurs : Hubert Fayard, premier adjoint, s'était plaint d'avoir été « menacé et insulté » par des jeunes devant la salle des fêtes d'un quartier. Il avait alors sommé, par écrit, un animateur de révéler l'identité des jeunes. 22 animateurs sur 30 lui ont répondu collectivement que « la déontologie de leur métier d'animateur », comme la loi sur les mineurs, leur interdisait

de le faire.

Après avoir supprimé les animateurs de rue, la mairie de Vitrolles veut voir partir les animateurs de quartier, probablement pour les remplacer par des policiers municipaux...

FO à Minute

Le quotidien Libération du 28 mars révèle qu'une section du SGJ-FO (Syndicat Général des Journalistes FO) a été créée au journal Minute.

Tristan Malle, secrétaire général du SGJ-FO n'a émis aucune protestation et indique que des journalistes de Minute se sont adressés « comme n'importe quel salarié » à FO pour régler des problèmes avec leur employeur. L'UD FO de Seine-Saint-Denis, quant à elle, exprime son inquiétude et la Fédération FO-PTT affirme l'opposition des thèses d'extrême droite avec « les valeurs républicaines et humanistes défendues par FO-PTT ». Le bureau confédéral, pour l'instant, a « diligé » une enquête et signale que la centrale « ne sera pas victime de manipulations et ne répondra pas à la provocation ». Prudence donc, du côté du bureau confédéral, on attend néanmoins avec impatience la traduction de ce message et le résultat de l'enquête. A suivre...

NH et les 35 heures

« Le partage autoritaire du travail de Vichy à Aubry », un titre on ne peut plus évocateur dans National Hebdo n°714. L'article reprend un texte de « réflexion » publié par l'Union inter-universitaire (droite version Pasqua) qui établit un parallèle entre des textes de 1940 visant entre autres à la « limitation de la durée du travail » et le projet de loi actuel sur les 35 heures. Plusieurs « dispositions techniques » sont ainsi mises en regard : par exemple la réglementation des heures supplémentaires Et de souligner : « Dans les deux cas des gouvernants cherchent à répartir le travail, à rendre supportable la pénurie d'emplois en l'amortissant sur tous les salariés. » En conclusion le texte fustige « des pratiques dirigistes d'une autre époque » et NH d'expliquer « comment une idée qui avait un sens dans la France de 1940 a été reprise par démagogie

par les socialistes en 1998.

Derrière ce clin d'œil à l'UNI, une façon insidieuse de banaliser une fois encore le régime Vichyste.

Ras l'front à EDF GDF

Des salariés d'EDF-GDF ont décidé de créer Ras l'front dans leurs établissements. Dans un appel à la « contre-offensive », ils dénoncent la présence du FN dans le monde du travail y compris à EDF-GDF : « plusieurs salariés d'EDF-GDF membres du FN se sont présentés sur des listes cFNt et ont été invalidés. »

A lire...

Dans « Le Peuple », bimensuel de la CGT, numéros 1472/73 et 1477 de Février et Avril 1998 une série d'articles : « Regards sur l'extrême droite depuis la Libération » et « Extrême droite, fascisme et syndicats ». Ce dernier article brosse notamment un panorama des « syndicats » fascistes en Europe depuis le début du siècle jusqu'aux avatars actuels du Front National.

3 Brochures disponibles

A l'occasion de la rencontre du 28.02, trois nouvelles brochures sont parues !

Les rencontres syndicales antifascistes, Paris 1^{er} mars 97 : les actes de la première rencontre, contributions et débats (30 F + 10 F de port)

2 ans d'Informations Syndicales Antifascistes : la collection d'ISA, du n°1 au n°16 (20 F + 10 F de port)

Agir contre le front national et son programme pseudo social : mise à jour 98 de la brochure réunissant l'essentiel des documents sur l'offensive sociale du FN et les ripostes syndicales (60 F + 16 F de port)

Les trois brochures : 100 F + 25 F de port

Chèques à l'ordre de Réseau Ras l'front

Informations Syndicales Antifascistes

(I.S.A.) est édité par la commission syndicale de Ras l'front :
BP 87 75561 Paris cedex 12
Tel / fax: 01 42 30 96 63
imprimé par nos soins
Commission paritaire en cours
Dir. de publication : F. PECOUP